

## LE PARI ROUMAIN

Cet entretien a été conduit  
par Mihnea Berindei et Arielle Thedrel

**Mihnea Berindei et Arielle Thedrel** - La Roumanie est aujourd'hui en queue du peloton des pays candidats à l'Union européenne. En mars 2000, votre pays a ouvert des négociations sur cinq des 31 chapitres concernant l'acquis communautaire. Ces discussions ont abouti en mai. En octobre-novembre de la même année, quatre autres chapitres ont été abordés. Au total, six chapitres ont été clos provisoirement alors que la Bulgarie, par exemple, en a déjà finalisé neuf. Comment expliquez-vous ce retard ?

**Adrian Nastase** - Cela me rappelle l'esprit de compétition qui animait, à une certaine époque, les pays du groupe de Visegrad (1). Chacun voulait être le premier de la classe. Bien sûr, je suis conscient qu'il va nous falloir résoudre un certain nombre de difficultés économiques, politiques et sociales, mais je ne suis pas inquiet. Nous avons même l'intention d'accélérer le processus de négociation en vue d'une adhésion en 2007. Et nous espérons ouvrir tous les chapitres d'ici à la fin de l'année 2002. Je tiens à souligner que tous les partis politiques roumains soutiennent notre effort (2).

**M.B. et A.T.** - Selon un eurobaromètre réalisé fin 2000, le pays candidat à l'Union européenne qui recueille le plus de suffrages est la Hongrie (46 %). La Roumanie est celui qui réalise le score le plus faible (33 %). Quelles réflexions ces résultats vous inspirent-ils ?

**A.N.** - L'eurobaromètre n'est pas un thermomètre ! Il mesure non pas les performances des candidats, mais l'image qu'ils projettent à l'extérieur ainsi que l'efficacité du lobbying international. Sur ce point, il faut reconnaître que les Hongrois sont meilleurs que nous, même si cette image correspond aussi à une réalité économique et sociale. On a gâché nos chances ces quatre dernières années. En 1996, en effet, la Roumanie devançait la Bulgarie parmi les candidats à l'adhésion. Le PIB par habitant s'élevait alors à 6 600 dollars. Il est retombé à 5 900 en 2000 (3).

**M.B. et A.T.** - En 1996, quand votre parti a perdu les élections, on aurait pu aussi pointer du doigt la dette extérieure (4). Il y a toujours une réforme en retard. Tout de même, la croissance a repris en 2000 !

**A.N.** - C'est vrai, la reprise s'est amorcée en 2000. Pour en revenir à l'eurobaromètre, je dirais que nous avons un problème de communication. La Roumanie, malheureusement, reste perçue comme le pays des descentes de mineurs, des chiens errants, de la violence, et non pas comme le seul pays latin de la région - un pays de culture et de civilisation anciennes. Nous n'avons pas su promouvoir notre image comme la Hongrie a su le faire dès la période communiste.

**M.B. et A.T.** - Si l'on excepte l'Albanie, le volume des investissements étrangers en Roumanie est le plus faible d'Europe de l'Est : 243 dollars par habitant contre 527 en Pologne et 1967 en Hongrie pour les années 1989-1999 (5) ...

**A.N.** - Les investissements restent, en effet, à un niveau très bas. Il est évident que nous n'avons pas réussi, ces dix dernières années, à attirer suffisamment d'investisseurs en raison de l'instabilité fiscale et législative. Le gouvernement est en train de réviser le code des investissements directs. Un projet de loi, élaboré en coordination avec le Conseil des investisseurs étrangers en Roumanie, devrait entrer en vigueur d'ici au mois de septembre. Nous avons également mis en chantier une réforme qui vise à alléger la fiscalité. L'an prochain, il y aura des taux de TVA différenciés pour certains produits.

En mai, le gouvernement a décidé de signer un contrat avec un consortium italo-canadien qui doit finaliser les travaux sur la deuxième tranche de la centrale nucléaire de Cernavoda (6). Il s'agit d'un investissement de 800 millions de dollars qui s'étalera sur quatre ans. Des dizaines d'entreprises roumaines vont en profiter. Les commandes s'élèvent déjà à 1 000 milliards de lei (environ 35 millions de dollars). Ce projet nous tient à cœur non seulement parce qu'il crée des emplois mais, aussi, parce qu'il nous permettra, dès 2005, de disposer d'une capacité supplémentaire d'énergie électrique très bon marché.

**M.B. et A.T.** - Vous misez sur une croissance de 4,5 % et sur une inflation de 25 % à 27 %. Si l'on en croit la Banque nationale roumaine et la Commission nationale des statistiques, la croissance ne devrait cependant atteindre en 2001 que 1,9 % tandis que l'inflation, pour les trois premiers mois de l'année, s'annonce déjà supérieure à vos prévisions. N'êtes-vous pas exagérément optimiste ?

**A.N.** - Les données auxquelles vous faites référence, et qui ont été utilisées par l'Union européenne, datent un peu. Les chiffres récents sont plus encourageants. Les experts du FMI tablent sur une croissance de 4,1 % et, si les conditions météo sont favorables pour l'agriculture, nous pouvons même espérer atteindre 5 %.

**M.B. et A.T.** - Depuis 1998, le volume des exportations a augmenté régulièrement. Celui des importations a diminué en 1999, mais ce mouvement de baisse ne s'est pas poursuivi en 2000. La balance commerciale reste déficitaire (7) ...

**A.N.** - Nous avons la volonté très claire de soutenir l'exportation, mais nous avons aussi besoin des nouvelles technologies. Cette année, le gouvernement a pris des mesures en faveur des petites et moyennes entreprises. Elles auront désormais la possibilité

d'importer les technologies et les matières premières qui n'existent pas en Roumanie sans payer de droits de douane.

**M.B. et A.T.** - Cette mesure a-t-elle déjà donné des résultats ?

**A.N.** - Sur les deux premiers mois de l'année, nous avons constaté une croissance de 17 % de la production industrielle par rapport à l'an passé.

**M.B. et A.T.** - Les institutions financières internationales ont critiqué les insuffisances du système bancaire roumain et souligné la faible participation étrangère au capital des banques (15,8 % seulement contre 55 à 65 % pour la Hongrie, la Pologne et la République tchèque). Elles dénoncent aussi la connivence des banques roumaines avec des mafias financières liées aux grandes entreprises publiques et aux réseaux de blanchiment de l'argent sale (8). Quel est votre sentiment à cet égard ?

**A.N.** - Le système bancaire est difficile à réorganiser, je dirais même à créer, après plusieurs décennies d'économie centralisée. Jusqu'à présent, les banques privées représentent 60 % du secteur. La poursuite de ce processus de privatisation, grâce à un apport de capitaux étrangers, permettra d'assainir la situation. Je dois admettre que, dans ce domaine, ces quatre dernières années ont été assez positives. Pour notre part, nous avons déjà privatisé la Banque agricole avec des partenaires américains et, surtout, autrichiens. Quant à la France, elle est très bien représentée, notamment à travers la Société générale qui est actuellement la banque la mieux placée en Roumanie.

Les accusations auxquelles vous faites allusion concernent surtout la Bancorex (9). Peut-être y a-t-il eu corruption, mais c'est avant tout une affaire politique. Nous étions en 1996, dans une période de transfert du pouvoir, et certains avaient intérêt politiquement à créer un scandale autour de cette banque. Ces pratiques existent aussi en France !

**M.B. et A.T.** - Vous avez conclu un pacte social avec les principales centrales syndicales et organisations patronales. Vous vous êtes engagé à augmenter les salaires, à indexer les retraites et à réduire le chômage. Tout cela en promettant de maintenir le déficit budgétaire au-dessous de 4 % (10). Comment allez-vous concilier ces divers objectifs ?

**A.N.** - Dans un esprit cartésien. Pour la première fois, nous sommes parvenus à un consensus entre les partis politiques, le gouvernement, les syndicats et le patronat. L'idée est très simple : elle consiste à augmenter les salaires dans les limites de l'inflation. Le pouvoir d'achat des Roumains a baissé de 20% par rapport à 1996, et de 50 % depuis 1989. Après dix ans de sacrifices, il faut que cette dégradation cesse. Mais il faut aussi maintenir l'inflation à un niveau raisonnable et utiliser l'argent pour les investissements. Ce n'est pas facile. Il y a une forte pression sociale.

**M.B. et A.T.** - Les chiffres officiels ne tiennent pas compte de l'économie parallèle, qui représenterait jusqu'à 50 % du PIB !

**A.N.** - C'est exact. La plupart des petites entreprises se déclarent en faillite et ne payent ni impôts ni contributions sociales. Pour remédier à ces anomalies, nous sommes en train de

baisser les taxes et les impôts sur les profits. J'ai également proposé un système de taxe forfaitaire afin d'inciter les entreprises qui travaillent au noir à déclarer leurs bénéfices.

**M.B. et A.T.** - Le FMI vous a accordé en 1999 un crédit stand-by de 535 millions de dollars qui a été prorogé jusqu'au 28 février 2001. Actuellement, de nouvelles négociations sont en cours mais il semble qu'elles se heurtent à des divergences de vue ...

**A.N.** - Nous respectons le point de vue du FMI, mais nous devons aussi tenir compte des réalités roumaines. Il faut que les experts venus de Washington comprennent l'importance de la dimension sociale des projets économiques et qu'ils mesurent la capacité d'une société en transition à supporter les réformes. Pour ces économistes très efficaces, qui ont l'habitude de travailler en laboratoire, les solutions paraissent toujours simples. Mais nous, sur le terrain, nous sommes en train de construire une économie de marché à partir de rien et nous sommes confrontés tous les jours à des situations très complexes. Il y a beaucoup de frustrations dans ce pays, et nous ne pourrions appliquer des réformes qu'avec l'appui de la population. Cela dit, nous sommes très proches d'un accord avec le FMI. Une équipe du Fonds est attendue à Bucarest. Nous devrions recevoir une lettre d'intention pour un accord qui pourrait être adopté en août. Donc, malgré des divergences, je suis plutôt optimiste.

**M.B. et A.T.** - Les principales conditions posées par le FMI portent sur la diminution régulière de l'inflation et sur le renforcement de la discipline budgétaire. Ce qui implique un désengagement de la puissance publique du secteur industriel ainsi qu'une réduction du nombre des fonctionnaires et des dépenses de l'appareil d'Etat. êtes-vous prêt à y consentir ?

**A.N.** - Le gouvernement a pris des mesures dans ce sens. Nous avons déjà diminué de 30 % les dépenses de l'administration et des entreprises publiques en réduisant notamment les effectifs. Au ministère des Finances, par exemple, près de 5000 personnes sont concernées.

Les premiers résultats se font déjà sentir. Pour la première fois, le montant des crédits accordés par les banques commerciales a augmenté et les impôts rentrent mieux dans les caisses de l'Etat.

**M.B. et A.T.** - Mais la constitution d'un gouvernement pléthorique (28 ministres et plus d'une centaine de secrétaires d'Etat) n'est-elle pas contradictoire avec les desiderata du FMI et vos propres engagements ?

**A.N.** - Le gouvernement précédent comptait 19 ministères et 38 agences gouvernementales liées au premier ministre qui représentaient, en fait, autant de secrétariats d'Etat. Moi, je me suis dit : est-ce que je peux gérer en même temps les ministères et les agences gouvernementales ? évidemment non. Il m'a donc semblé plus judicieux de placer les agences sous la tutelle des ministres.

**M.B. et A.T.** - Faut-il y voir la résurgence d'un atavisme centralisateur ?

**A.N.** - Au contraire, c'est un processus de décentralisation ! Pour ce qui concerne le nombre élevé de secrétaires d'Etat, il y a une explication. Au sein de pratiquement chaque ministère, a été mis en place un secrétariat d'Etat chargé des relations avec le Parlement. Mon gouvernement étant minoritaire, nous devons être présents dans tous les débats.

**M.B. et A.T.** - Un porte-parole n'aurait-il pas suffi ?

**A.N.** - Non, parce que le Parlement exige toujours la présence du plus haut responsable, autrement dit du ministre. C'est impossible. L'adhésion à l'UE étant une priorité, chaque ministère comprend également un secrétaire d'Etat chargé exclusivement des relations avec l'Union européenne. Il existe en outre un ministère de l'Intégration européenne.

**M.B. et A.T.** - Où en est la liquidation des entreprises d'Etat ? Le gouvernement précédent s'était engagé à privatiser 64 entreprises publiques dont 50 regroupées dans des consortiums (sidérurgie, aluminium et compagnie aérienne Tarom). Poursuivrez-vous cette politique ?

**A.N.** - Je préfère la privatisation à la liquidation. J'ai déjà évoqué l'exemple de la Banque agricole. Mais je pourrais aussi citer le complexe pétro-chimique Olchim à Rimnicu Vilcea ainsi que Sidex Galati, le plus grand combinat métallurgique de Roumanie, dont la privatisation pourrait s'achever au début de l'été. Sidex Galati est un véritable gouffre financier (11). Cette opération - la plus importante jamais conduite en Roumanie - donne une idée très claire de notre volonté de poursuivre ce processus en accord avec la Banque mondiale et l'Union européenne.

**M.B. et A.T.** - L'une des conditions posées pour l'adhésion de la Roumanie à l'UE concerne l'amélioration de la situation des enfants abandonnés placés dans des institutions. Une réforme a été introduite en 1996. Que devient-elle ?

**A.N.** - Cette réforme se heurte à de nombreux obstacles : la pauvreté, le manque de cohérence dans l'action, voire les arrière-pensées de certaines ONG qui se préoccupent davantage des perspectives d'adoption que de la protection des enfants. Nous avons lancé 200 projets financés grâce à une aide de 18 millions d'euros fournie par l'UE. L'idée consiste à trouver des appartements très bon marché situés dans des régions mono-industrielles pour y installer des familles d'accueil. Mais, selon moi, la vraie solution réside dans l'adoption nationale.

**M.B. et A.T.** - Pourquoi avoir suspendu l'adoption internationale ?

**A.N.** - A un moment donné, la presse étrangère a accusé la Roumanie de faire du commerce avec ces enfants. Il faut édicter des règles plus strictes en matière d'adoption internationale.

**M.B. et A.T.** - La Commission européenne a mis en garde la Roumanie contre un niveau élevé de corruption. Depuis 1996, les gouvernements roumains se sont engagés à la combattre, mais les résultats restent maigres ...

**A.N.** - La corruption a des causes subjectives, mais c'est aussi un phénomène lié à la transition, au transfert de propriété, aux privatisations, à l'évolution des classes sociales. Nous nous trouvons un peu dans la situation des Etats-Unis au XIXe siècle.

**M.B. et A.T.** - Rockefeller disait : ne me demandez-pas comment j'ai gagné mon premier million ; mais, pour les suivants, je peux vous expliquer ...

**A.N.** - C'est tout à fait cela. Au début, on investissait dans une villa, une voiture ... Maintenant, il s'agit de plus en plus d'investissements productifs. Après la restitution des biens immobiliers nationalisés à leurs propriétaires, nous nous attaquons à la restitution des terres et des forêts. A mon avis, c'est avec de tels instruments qu'on peut lutter contre la corruption et non pas en lançant des campagnes extravagantes.

**M.B. et A.T.** - On vous a reproché récemment de ne pas respecter l'indépendance de la justice. Vous auriez étendu les prérogatives du procureur général de Roumanie aux dépens de la Cour suprême ...

**A.N.** - Ce sont des informations inexactes. Le procureur général ne peut pas modifier une décision de la Cour suprême de justice. C'est impensable. Il a seulement la possibilité, dans certains cas, de demander un recours en annulation. Ce genre de disposition existe dans tous les pays. J'en ai d'ailleurs discuté avec le commissaire européen à l'élargissement, M. Verheugen. Après les élections de 1996, l'ancien ministre de la Justice, M. Stoica, avait bien remplacé tous les présidents des tribunaux et tous les procureurs ! Il n'avait pas hésité, non plus, à tenter de modifier la loi pour placer le procureur général sous la tutelle du ministre de la Justice.

**M.B. et A.T.** - Vous aussi êtes accusé d'avoir remplacé un certain nombre de procureurs ...

**A.N.** - Le ministère de la Justice a, en effet, remplacé huit procureurs, mais seulement après avoir consulté le Conseil général des magistrats.

**M.B. et A.T.** - L'ennui, c'est que certains de ces procureurs s'étaient attaqués à des affaires mettant en cause des personnalités au pouvoir. On a parlé de règlement de comptes (12) ...

**A.N.** - Ce n'était pas le cas. Il y a une hiérarchie. Elle doit être respectée.

**M.B. et A.T.** - Récemment encore, le secrétaire général du gouvernement - un de vos proches - aurait demandé au tribunal de Cluj de suspendre la mise en liquidation de la banque Dacia Felix ...

**A.N.** - Le secrétaire général a simplement informé le juge que le gouvernement étudiait la possibilité de promulguer une ordonnance d'urgence.

**M.B. et A.T.** - Mais pourquoi vouloir sauver précisément cette banque qui a été mêlée au scandale Caritas (13) et qui est soupçonnée, depuis sa création en 1990, d'être liée à l'ex-Securitate et à des mouvements extrémistes ?

**A.N.** - Un grand groupe international a proposé 9 millions de dollars pour liquider cette banque. Mais quelqu'un d'autre se dit prêt à l'acheter pour 25 millions de dollars. Le gouvernement a deux options : soit liquider, soit vendre. De mon point de vue, 25 millions valent mieux que 9.

**M.B. et A.T.** - La Roumanie est le dernier pays ex-communiste à avoir adopté une loi sur l'ouverture des archives de son ancienne police politique, la Securitate. Bien que cette loi soit assez restrictive, vous avez estimé que la divulgation de ces dossiers n'était pas opportune ...

**A.N.** - Cela fait déjà dix ans que l'on se déchire sur le passé, sur la restitution des biens confisqués par les communistes, sur la Securitate, sur la révolution ... Et, pendant ce temps-là, les autres pays se développent plus vite que nous.

**M.B. et A.T.** - En Pologne ou en République tchèque, les lois dites « de lustration » n'ont pas empêché l'économie de se développer ...

**A.N.** - Oui, mais il aurait fallu le faire immédiatement après la révolution. Aujourd'hui, on ne sait plus si les dossiers sont l'oeuvre de la Securitate, du Service roumain d'information (14) ou de je ne sais qui... Nous gaspillons notre énergie sur des questions qui ne font que diviser.

**M.B. et A.T.** - Pensez-vous qu'on puisse bâtir la démocratie en faisant l'impasse sur le passé ?

**A.N.** - Je ne suis pas partisan d'un système qui fonctionne comme un tribunal du peuple. Si l'on recueille des informations sur des cas très précis, alors il faut enquêter. Mais ouvrir, dix ans après, les dossiers de milliers de gens, de prêtres, de journalistes, c'est une folie. On ne saura plus qui est qui. Plutôt que de se pencher sur le passé stalinien de la Roumanie, mieux vaut se concentrer sur son avenir au sein de l'Europe.

**M.B. et A.T.** - Aux yeux de nombreux observateurs, le parti que vous dirigez reste une organisation crypto-communiste qui ne s'est rénovée qu'en façade ...

**A.N.** - Cette manière de distinguer entre les bons et les mauvais communistes, entre ceux qui sont aptes à gérer leur pays et les autres, relève du stéréotype. Au bout de dix ans, cela n'a plus de sens de parler d'anciens communistes ou de crypto-communistes. Mon parti a une légitimité populaire. Près de la moitié des électeurs ont voté pour lui aux législatives de novembre 2000 (15).

**M.B. et A.T.** - Vous qui connaissez le parti de l'intérieur, constatez-vous un changement de mentalité ?

**A.N.** - Le principal changement est un changement de génération. Lorsque j'y suis entré, la moyenne d'âge des cadres locaux du parti se situait autour de 60 ans. Elle est actuellement de 40 ans. Bon nombre d'entre eux viennent du monde des affaires et ont acquis une expérience dans le secteur privé.

**M.B. et A.T.** - Mais l'arrivée d'une nouvelle génération ne suffit pas à modifier les mentalités. Au début des années 90, les jeunes qui ont rejoint les partis historiques, c'est-à-dire les partis qui existaient avant-guerre comme le Parti national paysan, devaient entrer dans le moule choisi par leurs aînés ...

**A.N.** - Ces partis historiques comprenaient deux types de cadres : des septuagénaires, anciens prisonniers politiques, et des jeunes d'une vingtaine d'années qui n'avaient pas d'expérience politique. Notre parti n'a pas connu ce problème. Il a accueilli la génération de la transition économique, des hommes d'affaires, des nouveaux riches, des gens qui cherchaient une alternative à une société dans laquelle, au fond, ils ne se sentaient pas bien.

**M.B. et A.T.** - Ces gens dont vous parlez avaient accès à l'information. Ils avaient des relations, de l'argent. Ils étaient issus, pour la plupart, de l'ex-nomenklatura et de la Securitate ...

**A.N.** - C'est vrai pour ce qui concerne une partie des cadres de notre parti, mais le PDSR, qui comptait à ses débuts un demi-million de membres, était aussi un parti de militants.

**M.B. et A.T.** - Entre 1992 et 1996, votre parti s'est rapproché puis s'est ouvertement allié à des mouvements d'extrême droite comme Romania Mare (Grande Roumanie). Rétrospectivement, comment jugez-vous ces choix politiques ?

**A.N.** - En 1992, le PDSR n'était pas majoritaire au Parlement. Il ne détenait que 34 % des sièges. Cela dit, les décisions que nous avons prises à cette époque n'ont pas été influencées par l'alliance avec les ultra-nationalistes. Nous avons mené, au contraire, une politique très démocratique et très ouverte sur l'économie de marché. Durant cette période, quelque 600 000 PME ont été créées.

**M.B. et A.T.** - Aujourd'hui, excluez-vous une telle alliance ?

**A.N.** - Absolument. Si, pour des raisons exceptionnelles, nous étions mis en difficulté au Parlement, plutôt qu'une alliance avec Romania Mare, j'opterais pour des élections anticipées.

**M.B. et A.T.** - Vous vous déclarez social-démocrate. Mais la social-démocratie a plusieurs visages. Duquel vous sentez-vous le plus proche ?

**A.N.** - Outre les valeurs que défendent les uns et les autres, il faut aussi regarder ce qu'ils font. A cet égard, l'évolution du parti socialiste français au cours des dernières années, sa

dimension à la fois libérale et sociale, me semblent remarquables. La loi sur l'exclusion et celle sur le revenu minimum garanti sont pour moi des modèles. Donc, pour répondre à votre question, je me sens proche de Lionel Jospin.

**M.B. et A.T. - Le 16 juin, votre parti a fusionné avec le Parti social-démocrate roumain (PSDR). Que signifie ce mariage ?**

**A.N.** - Cela prouve encore une fois qu'il y a une grande différence entre le PSDR d'aujourd'hui et ce qu'il était en 1992, même s'il existe une continuité certaine. Le nouveau Parti social-démocrate (PSD) n'est pas la simple réunion de deux partis, mais une force politique nouvelle pour une nouvelle étape de l'évolution de la société roumaine. Le PSDR est l'héritier d'une tradition sociale-démocrate plus que centenaire. En outre, il est membre de l'Internationale socialiste, auprès de laquelle le PSDR a un statut d'observateur. L'un des objectifs du nouveau Parti social-démocrate est d'intégrer l'Internationale socialiste, ce que nous espérons réaliser d'ici à la fin de l'année.

**M.B. et A.T. - La recomposition du paysage politique issu des urnes en novembre 2000 - avec une opposition démocratique très faible et une extrême droite devenue la seconde force du pays - est-elle de nature à vous inquiéter ?**

**A.N.** - C'est le gouvernement précédent qui a permis aux ultra-nationalistes de réaliser un tel score. Romania Mare est passé de 3 % des voix aux législatives de 1996 à environ 20 % en novembre 2000. Les frustrations, la pauvreté et le mécontentement social y sont pour beaucoup.

**M.B. et A.T. - Un grand nombre de jeunes ont voté pour Romania Mare ...**

**A.N.** - Et nous allons en tirer les conséquences en privilégiant l'emploi des jeunes, la question du logement. Il est également primordial de réhabiliter les institutions démocratiques et de redonner de l'espoir aux gens.

**M.B. et A.T. - L'UDMR, le parti qui représente la minorité hongroise de Roumanie, revendique une université de langue hongroise et un renforcement de l'autonomie locale. Quelle est votre position ?**

**A.N.** - En ce qui concerne la revendication d'une université, il n'y a pas de grandes difficultés. Nous envisageons une université multiculturelle ou peut-être une faculté des sciences humaines dans le cadre de l'université Babes-Bolyai, à Cluj. Nous n'excluons pas, non plus, des universités privées.

L'UDMR coopère avec nous pour assurer la stabilité politique du pays et faire régner l'harmonie interethnique. On a vu ce que l'intolérance a donné en ex-Yougoslavie ! La Roumanie constitue aujourd'hui le pays le plus stable du sud-est de l'Europe et le plus intéressant du point de vue économique et géopolitique.

Mais, bien sûr, des sujets de friction subsistent. Par exemple, la loi votée par le Parlement hongrois, visant à accorder des droits spéciaux aux minorités magyares de Roumanie ou de Slovaquie (16). Après avoir renoncé à ses revendications territoriales, la

Hongrie se préoccupe maintenant des droits de ces minorités. Quel est l'objectif de cette loi ? Et pourquoi ne concerne-t-elle que les Hongrois qui vivent autour de la Hongrie et non pas ceux qui vivent en France ou aux Etats-Unis ?

**M.B. et A.T.** - La Russie est en train de revenir en force chez deux de vos principaux voisins, l'Ukraine et la Moldavie. Comment réagissez-vous à cette offensive tous azimuts ?

**A.N.** - C'est un sujet d'inquiétude pour toute l'Europe, pas seulement pour la Roumanie. Nous, nous ne voulons pas être un no man's land, une zone-tampon entre l'Occident et la Russie. C'est pourquoi nous sommes si déterminés à intégrer l'alliance euro-atlantique.

**M.B. et A.T.** - Mais vous vous êtes prononcé, en même temps, pour un renforcement des liens économiques avec Moscou...

**A.N.** - Je ne fais là que suivre l'exemple allemand. Les Allemands, comme les Américains, ont noué des relations commerciales avec Moscou. La Roumanie doit, elle aussi, défendre ses intérêts économiques. Pourquoi ne pas vendre en Russie si nous pouvons le faire ? Pourquoi ignorer un marché si proche et si considérable ?

**M.B. et A.T.** - Lors de la crise du Kosovo, votre parti, alors dans l'opposition, avait condamné l'intervention de l'Otan. êtes-vous toujours sur la même position et, dans l'hypothèse d'une nouvelle crise, comment réagiriez-vous ?

**A.N.** - Le Danube est toujours bloqué. Les ponts ont été bombardés et ce sont les pays riverains qui doivent payer les réparations. C'est sympathique ! D'autant qu'en Yougoslavie le recours à la force n'a pas été d'une très grande utilité.

**M.B. et A.T.** - C'est tout de même grâce à cette intervention que Slobodan Milosevic a fini par être renversé !

**A.N.** - Moi, j'ai une autre interprétation. Milosevic était toujours au pouvoir à la fin du conflit du Kosovo. L'intervention armée a été une parenthèse qui n'a créé que des problèmes. Ensuite, les Occidentaux ont adopté une autre stratégie, qui consistait à encourager moralement et financièrement l'opposition serbe afin d'augmenter la pression contre Milosevic. Ils avaient déjà expérimenté cette méthode en Roumanie en 1989.

**M.B. et A.T.** - A quoi faites-vous allusion ?

**A.N.** - A l'utilisation des droits de l'homme comme un virus pour faire implorer un pays communiste. En Yougoslavie, je persiste à penser qu'on aurait pu se débarrasser pacifiquement de Milosevic. Les bombardements de l'Otan n'étaient pas la meilleure solution. Le Kosovo est un cancer au milieu de l'Europe. Personne ne sait comment gérer ce problème. Et ce cancer a métastasé en Macédoine. La situation au Monténégro est également préoccupante. Nous, nous vivons dans cette région et nous n'aimons pas cette maladie.

**M.B. et A.T.** - Au début des années 90, votre parti s'était opposé à plusieurs visites du roi Michel de Roumanie. Aujourd'hui, les relations semblent s'être normalisées. Le roi a renoncé à ses prétentions et le PDSR a accepté de lui restituer un palais et deux maisons à Bucarest (17) ...

**A.N.** - En tout cas, c'est une relation qui s'est dédramatisée. Beaucoup de gens ont essayé d'exploiter le roi à des fins politiques. En tant que ministre des Affaires étrangères, j'ai eu la responsabilité d'organiser sa première visite à Bucarest en avril 1992. Son entourage était alors très préoccupé par la restauration de la monarchie et la restitution des biens appartenant à la famille royale. Maintenant que la situation politique s'est stabilisée, on peut voir les choses d'une manière plus sereine. Si la monarchie reste un vestige du passé, je n'y vois aucun inconvénient. En revanche, si elle s'oppose à la Constitution actuelle, elle pose problème.

**M.B. et A.T.** - Seriez-vous favorable à un référendum sur ce sujet ?

**A.N.** - Il est désormais inutile, mais il est dommage qu'il n'ait pas eu lieu en 1990-1992.

**M.B. et A.T.** - Avant 1989, vous travailliez à l'Institut de recherches juridiques. Envisagiez-vous, à l'époque, de faire une carrière politique ?

**A.N.** - Non. J'ai travaillé pendant 17 ans dans le département de droit international de ce petit institut qui comprenait une trentaine de chercheurs. Je lisais, j'écrivais. J'avais 40 ans en 1989 et je pensais terminer ma vie de manière très académique

**M.B. et A.T.** - Comment avez-vous rejoint le Front du salut national ?

**A.N.** - C'est une histoire assez simple. Dans les jours qui ont suivi la révolution, je me trouvais chez moi. Ma femme m'a dit : « Mais qu'est-ce que tu fais ? Tu regardes la télévision, tu lis les journaux, ça suffit ! Il faut que tu agisses ! » Je dois l'avouer, c'est ma femme qui m'a poussé à faire de la politique ! Avec mes amis de l'Association de droit international et de relations internationales, nous avons alors décidé de nous rendre au siège du Front du salut national. Nous avons rencontré Silviu Brucan, qui était à l'époque le numéro deux du Front, et nous lui avons fait part de notre désir de nous engager. Et pour commencer, nous avons redonné la clause de la nation la plus favorisée aux Américains ! C'est ainsi que je suis devenu, en mars 1990, responsable des relations internationales et porte-parole du Front.

**M.B. et A.T.** - Il paraît que, dans les années 80, vous avez soutenu une thèse sur les droits de l'homme ...

**A.N.** - En 1984, j'ai séjourné à Strasbourg. J'étais directeur d'études à l'institut René Cassin, ce qui était assez exceptionnel pour l'époque. J'avais également été élu vice-président d'une association internationale de chercheurs sur les droits de l'homme.

Lorsque je suis rentré en Roumanie, on m'a demandé si j'avais reçu l'autorisation d'accepter. Cela a été ma dernière visite en Occident jusqu'à la révolution !

Pour répondre à votre question, j'ai effectivement écrit un livre qui n'a été publié qu'en 1990 - une étude sur la dimension normative et institutionnelle des droits de l'homme, un livre technique, de droit international. Il s'intitulait Les droits de l'homme, religion de la fin du siècle et visait à démontrer que les droits de l'homme ont joué un rôle essentiel dans le débat politique des années 80.

**M.B. et A.T. - Etudier les droits de l'homme dans un régime totalitaire, n'est-ce pas un peu surréaliste ?**

**A.N.** - Le système communiste avait un don extraordinaire pour mettre en place des soupapes de sécurité. Au théâtre, par exemple, mais surtout pas au cinéma, on pouvait se permettre certaines libertés. Mon institut ne représentait pas un danger pour le régime. Quant à moi, j'avais un privilège fantastique : j'étais payé pour lire.

**M.B. et A.T. - Vous posiez-vous des questions sur le régime Ceausescu ?**

**A.N.** - Comme tout le monde. Nous n'étions pas satisfaits, surtout dans le domaine sur lequel je travaillais.

**M.B. et A.T. - Vous attendiez-vous à un changement politique ?**

**A.N.** - En 1989, oui, c'était dans l'air. Je me souviens, par exemple, qu'on spéculait beaucoup sur la maladie de Ceausescu.

**M.B. et A.T. - Avec le recul du temps, comment jugez-vous votre parcours ?**

**A.N.** - J'appartiens à une génération qui a eu de la chance. En 1989, il n'existait pas de relève politique. Il n'y avait pas, au sein du parti communiste, de groupe réformateur comme en Pologne ou en Hongrie. On a donc eu recours aux universitaires dont je faisais partie. D'une certaine manière, j'ai l'impression que ma carrière politique compense les années que j'ai passées à l'Institut de recherches juridiques - une période de ma vie assez facile, où je me contentais de remettre chaque année un rapport de 60 pages. Depuis 1989, j'ai appris énormément, je me suis transformé. J'ai retenu le message de mon père, qui était chercheur dans le nucléaire, en essayant de me rendre utile pour mon pays.

*pi n° 92 - été 2001*

**Le prix « Sorbonne / Politique Internationale » a été décerné en 2002 à ADRIAN NASTASE, Premier Ministre de Roumanie, pour son engagement persévérant au service des valeurs euro-atlantiques.**